

Le doctorat à l'IMT Nord Europe



Inscription :

Calendrier : Année universitaire

L'année Universitaire commence le 1er septembre 2026 et se termine le 31 août 2027.

Pour la majorité d'entre vous (doctorant·e·s en contrat doctoral signé avec l'IMTNE) les démarches de première inscription doivent être engagées entre le 1er juin et le 31 octobre 2026.

Il n'y a pas de signature de contrat entre le 1 er juillet et le 31 aout. Les inscriptions peuvent être plus tardives et s'effectuer tout au long de l'année pour correspondre à l'arrivée des doctorant·e·s étranger·e·s.

La date buttoir d'inscription est alors le 31 mai de l'année en cours.

- **Les inscriptions sont entièrement dématérialisées et se font via la plateforme ADUM**
 - **Ecole graduée : [ENGYS](#)**
 - **Ecole graduée : [MADIS](#)**
 - **Ecole graduée : [SMRE](#)**

Les étapes de l'inscription (1ere année)

1. Signature dans votre espace ADUM de la Charte du doctorant ainsi que de la Convention individuelle de formation
2. Dépôt dans votre espace ADUM d'un fichier PDF unique regroupant l'ensemble des copies des pièces justificatives demandées et (le cas échéant) de certaines pièces spécifiques à la politique d'une école graduée
3. Avis de la ou du directeur·ice de votre de thèse
4. Avis de la ou du directeur·ice de votre unité de recherche
5. Vérification du dossier par l'administration de l'école graduée
6. Proposition d'inscription de l'école graduée
7. Règlement de vos frais d'inscription
8. Prononciation d'inscription administrative par le ou la chef·fe d'établissement

Réinscription :

Calendrier : Année universitaire

L'année Universitaire commence le 1er septembre 2026 et se termine le 31 août 2027.

Rappel : Les doctorants régulièrement inscrits en 2025/2026 soutenant leur thèse avant le 31 décembre 2026 n'ont pas besoin de se réinscrire.

Démarches d'inscription

Toutes démarches de réinscription en 2e année, 3e année (ou plus) doivent être engagées entre le 1er juin et le 31 octobre 2026.

- Les réinscriptions sont entièrement dématérialisées et se font via la plateforme [ADUM](#)
- Si vous êtes régulièrement inscrit-e en doctorat en 2025-2026 et que vous soutenez votre thèse avant le 31 décembre 2026, vous n'avez pas besoin de vous réinscrire

Les étapes de la réinscription (2eme et 3eme année)

1. Avis du CSI (Comité de Suivi Individuel) : un comité de suivi individuel doit OBLIGATOIREMENT se réunir avant chaque réinscription
2. Dépôt dans votre espace ADUM d'un fichier PDF unique regroupant l'ensemble des copies des pièces justificatives demandées et (le cas échéant) de certaines pièces spécifiques à la politique d'une école graduée
3. Avis de la ou du directeur-ice de votre de thèse
4. Avis de la ou du directeur-ice de votre unité de recherche
5. Vérification du dossier par l'administration de l'école graduée
6. Proposition de réinscription de l'école graduée
7. Règlement de vos frais d'inscription
8. Prononciation de réinscription administrative par le ou la chef-fe d'établissement

Prolongation de la durée de la thèse

C'est au comité de suivi individuel de thèse d'examiner votre situation et de donner un avis sur la nécessité de prolonger la durée de votre thèse (le cas échéant). Ceci sous réserve de l'obtention de la prolongation du financement.

- Tout comprendre sur le comité de suivi individuel des doctorant.e.s

-[Ecole graduée : ENGSYS](#)

-[Ecole graduée : MADIS](#)

-[Ecole graduée : SMRE](#)

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DES DOCTORANT·E·S

- Rentrée universitaire 2026/2027 –

Étapes du calendrier :

- Année universitaire commence du 1er septembre et se termine au 31 août
- L'inscription ou la réinscription doit être renouvelée au début de chaque année universitaire
- Faute de réinscription, le doctorant pourra être déclaré en abandon

Dans tous les cas les démarches d'inscription peuvent être engagées à partir du 1er juin.

Calendrier des inscriptions administratives des doctorant·e·s

Doctorat 2026/2027

Doctorat 2026/2027	Doctorant·e·s de 1ère année	Réinscriptions doctorant·e·s en 2e et 3e année de thèse	Réinscriptions doctorant·e·s entrant en 4e année de thèse et +
Dates d'ouverture et de fermeture des inscriptions	Après avis du DT, du DU et la complétude du dossier, le directeur de l'EG propose l'inscription : Inscription du 01/6 au 31/10/2026 (la prise d'effet pour le doctorant est au 1er septembre)	Après avis du CSI, du DT, du DU et la complétude du dossier, le directeur de l'EG propose la réinscription : Réinscription du 01/06 au 31/10/2026 (la prise d'effet pour le doctorant est au 1er septembre)	Après avis du CSI, du DT, du DU et la complétude du dossier, le directeur de l'EG propose la réinscription : Réinscription du 01/06 au 31/10/2026 (la prise d'effet pour le doctorant est au 1 ^{er} septembre)

- Renouveler l'inscription chaque année en début d'année universitaire

Rappel : Les doctorants régulièrement inscrits en 2025/2026 soutenant leur thèse avant le 31 décembre 2026 n'ont pas besoin de se réinscrire.

Contact inscriptions : [Christine CHARLET – christine.charlet@imt-nord-europe.fr](mailto:christine.charlet@imt-nord-europe.fr)